

Désarmer la raison d'état

Document de réflexion politique

Comité National - ELA

20 octobre 2009

ELA
EUSKAL SINDIKATUA

Désarmer la raison d'état

COMITÉ NATIONAL D'ELA

| | |
|--|-----------|
| La transversalité, déguisement rhétorique du Pacte d'État | 3 |
| L'Espagne uniforme, option définitive du PSOE également | 4 |
| Uniformité également socio-professionnelle sous la couverture du pactisme en Hego Euskal Herria | 5 |
| La restriction des droits et libertés s'aggrave | 8 |
| Le nationalisme institutionnel a décidé de renoncer à la confrontation | 10 |
| Le MLNV doit miser sur une voie uniquement politique | 12 |
| La grève générale de mai, autre photographie de la réalité | 13 |
| Tirer des conclusions "gagnantes" | 15 |
| Notre pari | 16 |
| Notes | 16 |

1. Le Comité National d'ELA veut, par ce document, actualiser son analyse de la situation politique et sociale¹. Il prétend ainsi, comme cela incombe à une organisation syndicale, de classe et abertzale, chercher à aller plus loin sur des questions telles que les évolutions de l'auto-gouvernement, du fonctionnement démocratique et de l'exercice des droits fondamentaux dans le pays. Et il a pour objectif de renouveler son engagement de classe en faveur de la liberté et de la justice sociale dans notre peuple.

La transversalité, déguisement rhétorique du Pacte d'État

2. Le XIIème Congrès confédéral² soulignait l'impossibilité de procéder à une révision du bloc défini par la constitution espagnole, le Statut de Gernika et l'Amejoramiento, par le biais d'un pacte politique avec l'État. Il s'agissait pourtant là d'une hypothèse politique assumée, bien qu'avec des perspectives et contenus différents, par les deux grandes références politiques du nationalisme basque. Près d'un an plus tard, le Comité National estime que son diagnostic sur cette question s'est vu confirmer par les faits.

3. Avant tout, il convient de rappeler que la dite Transition politique s'est construite sur un consensus tacite entre les deux grandes traditions politiques espagnoles (franquisme-socialisme) sur les "grandes questions d'Etat" telles que les processus autonomiques, les questions linguistiques, la politique internationale ou les éventuelles réformes de la constitution. C'est ce que nous appelons la Politique ou le Pacte d'Etat.

4. Cette Politique d'Etat –assumée par les principales institutions et pouvoirs de l'Etat– n'a pas faibli dans son offensive uniformisatrice et antidémocratique contre Hego Euskal Herria. Le dénommé Pacte pour les libertés et contre le terrorisme signé par le PP et le PSOE en 2000 –et toujours en vigueur– constitue une des expressions écrites de cet Accord et continue d'orienter l'action politique dominante.

5. Durant toutes ces années nous avons pu constater comment ce pacte se convertit en "raison d'Etat" sur tout ce qui touche à la question basque, conférant un important caractère d'exception à l'exercice de tous les pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). Il a également causé la crise non seulement de l'autogouvernement, mais également des minimums démocratiques en usage dans les pays voisins ainsi que des garanties juridiques et politiques (individuelles, collectives et des institutions mêmes) et des droits de l'homme eux-mêmes.

6. Ce qui est survenu lors des dernières élections autonomiques de la Communauté Autonome Basque (CAB) est le reflet absolu de ce caractère d'exception : en interdisant la libre expression politique d'un pan entier de notre société, on a modifié artificiellement l'équilibre parlementaire et permis l'arithmétique nécessaire à la formation du nouveau gouvernement avec le soutien des socialistes et des populaires.

7. Ce sera justement un important dirigeant socialiste qui éclaircira la véritable nature de toute cette opération : lors de l'arrivée de Patxi Lopez à la présidence, il dira : " on a bouclé la transition démocratique en Euskadi et dans toute l'Espagne" ³.

8. A nouveau, à cette occasion, la transversalité s'est révélée être une recours rhétorique et faux. Le Comité National réaffirme ainsi sa réflexion exprimée il y a un an "les forces étatiques parlent de transversalité là où elles sont minoritaires et veulent exercer un droit de veto sur le changement politique. Elles ne se réfèrent jamais à ce principe là où elles sont majoritaires, comme par exemple en Navarre ou au niveau de l'Etat espagnol⁴.

9. Nous disions aussi à la même époque que "la véritable transversalité devrait consister en ce que chaque projet, au travers d'une saine compétition démocratique, puisse lutter pour conquérir la base électorale de l'autre camp"⁵ Et bien, cet Etat ne veut pas de compétition, il lui aura suffi d'éliminer littéralement une partie importante de l'espace politique qu'il considère comme ennemi pour modifier la représentativité institutionnelle. De plus, et comme nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, ce qui est arrivé en Navarre lors de la formation du dernier gouvernement foral, ou en Catalogne en relation avec El Estatut et le postérieur recours constitutionnel, sont de claires démonstrations de l'inexistence d'une culture d'authentique transversalité.

10. Pour toutes ces raisons, nous disons qu'il est urgent d'accepter définitivement qu'il n'y aura aucune possibilité de révision du cadre constitutionnel, ni même d'application complète de l'actuel Statut d'autonomie, à attendre des deux grands partis de l'Etat. ELA considère qu'il est urgent d'assumer cette réalité et d'en tirer les conclusions qui s'imposent au moment de définir la politique des forces abertzale, de telle manière que nous puissions nous doter d'une stratégie souverainiste réaliste.

L'Espagne uniforme, option définitive du PSOE également

11. Le Pacte d'Etat a été appliqué à fond, comme nous le disions, amenant à l'investiture du nouveau Lehendakari. L'objectif est connu : détruire tout cadre de décision qui ne soit pas celui de la nation espagnole et harmoniser le processus autonome basque qui pour beaucoup de nationalistes espagnols significatifs "leur avait échappé des mains".

12. De ce fait, il n'est pas étonnant que l'actuel gouvernement de la CAB prétende réviser les compétences et institutions de l'autogouvernement dont le développement et le fonctionnement posent problème à la dynamique uniformisatrice. Il suffit de lire le document signé par le PSE-EE et le PP pour se rendre compte de l'importance qu'y ont des questions comme la politique linguistique, l'éducation ou les moyens de communication publics. Ce n'est pas par hasard que ceux qui préconisent une sorte de "patriotisme constitutionnel" soient précisément les plus déterminés à modifier les éléments symboliques, culturels, territoriaux ou ethno-linguistiques.

13. Mais cette stratégie n'a pas vu le jour avec le nouveau gouvernement. Survenu depuis la rédaction de notre dernier document de réflexion politique, il faut souligner par exemple l'épisode de la déclaration d'inconstitutionnalité contre la Loi relative à la Consultation approuvée par le parlement basque en 2008.

14. Ce rejet Constitutionnel est un élément de plus d'une séquence qui apparaît de plus en plus claire au fur et à mesure que le temps passe : chaque fois que se constituent dans le cadre basque des majorités (qu'elles soient sociales, politiques ou institutionnelles) non contrôlées par les partis espagnols, la raison d'Etat finit par s'imposer, par le biais de ses différents pouvoirs, et sans s'inquiéter de respecter le Droit ou la Démocratie. C'est ce qui s'était passé pendant Lizarra-Garazi, et ce qui est arrivé postérieurement à plusieurs occasions significatives.

Uniformité également socio-professionnelle sous la couverture du pactisme en Hego Euskal Herria

15. Pour revenir à l'actualité, les quelques mois de gouvernement dans la CAB sont suffisamment clarificateurs quant à cette dynamique uniformisatrice, y compris dans le monde du travail. A titre d'exemple, citons diverses questions telles que le soit-disant Dialogue social, la gestion de la crise économique, le transfert des politiques actives en matière d'emploi et ce qui s'est passé avec Osalan. Et vient aujourd'hui se rajouter à cette liste la récente annonce de la réforme de la négociation collective.

16. La mise en marche du soi-disant "Dialogue social" dans la CAB a justement, parmi ses objectifs, d'uniformiser également la carte des relations socio-professionnelles avec l'Etat. Le pactisme que prétendent renforcer syndicalisme espagnol, patronat et gouvernement n'a pas de complexe à établir des accords signés par la seule minorité syndicale –portant ainsi atteinte au principe démocratique le plus basique– et on rabaisse, voire on pervertit le cadre des compétences établi dans le Statut d'Autonomie (politiques d'emploi, médecine du travail, formation...). La déclaration de la ministre du Travail Gemma Zabaleta sont –en ce sens– on en peut plus claires : "la majorité qui reste dehors –dit elle sur le "dialogue social"– génère une majorité formelle dedans"⁶. Seuls ceux qui ont préalablement décidé que les Accords peuvent s'obtenir avec n'importe quelle représentativité peuvent se permettre de déclarer de telles choses.

17. Reste à savoir s'ils finiront par marginaliser, comme en Navarre, le syndicat majoritaire, voire tout le syndicalisme abertzale, pour le fait de ne pas être d'accord avec un tel modèle. Il est important de rappeler que dans la communauté forale, cette marginalisation est menée parce que ces syndicats sont abertzale, mais surtout parce qu'ils ne cautionnent pas ce modèle de pacte vide de contenu, dans lequel on délègue des parcelles de gestion pour mieux domestiquer le mouvement syndical, en le liant au financement public.

18. Soulignons également que, dans ce contexte là, le syndicalisme espagnol s'engage à être le fer de lance de l'interprétation la plus centraliste de l'Etat, comme un élément clé de l'uniformisation du monde du travail. Ce n'est pas rien, pour ceux qui préconisent justement de "ne pas faire de politique" quand ils s'adressent aux confédérations abertzale.

19. Nous voulons attirer l'attention sur la manière avec laquelle les gouvernements renoncent peu à peu à l'exercice de certaines missions qui leur étaient propres dans le terrain

socio-professionnel, comme la formation professionnelle et continue, l'information et la médiation sur l'emploi, la reconnaissance et la promotion des titularisations, ou les certificats d'aptitudes....pour céder des champs croissants de gestion au patronat et aux syndicats. Il s'agit là d'un mécanisme pervers de financement de ces organisations, qui dans le cas de la CAB, se fait anti-démocratiquement, à coups de bulletins officiels, les recours auprès des plus hautes instances juridiques étant littéralement inutiles dans beaucoup de cas. On a affaire là à un piège auquel ELA a décidé, de manière définitive, de ne pas participer.

20. En ce qui concerne la crise économique, nous avons dénoncé l'auto-restriction budgétaire de l'actuel gouvernement de la CAV, conséquence d'une soumission à l'Accord du Ministère des finances de l'Etat, souscrit par le gouvernement espagnol et les Communautés Autonomes, et établissant que la limite du déficit budgétaire des Communautés Autonomes sera de 2,5 %. Cela suppose un renoncement de fait à l'auto-gouvernement qui va bien sûr induire moins de dépenses sociales et moins d'emploi. Pendant ce temps, on présente des supposés plans anti-crise, dont les mesures les plus "importantes" ne se concrétisent pas, alors mêmes qu'ils ne contiennent aucune amélioration de la protection sociale et des droits sociaux, et qu'ils sont dotés de budgets très faibles. A quoi aura donc servi de maîtriser les budgets et d'atteindre même des excédents au cours des dernières années si on renonce aujourd'hui à la possibilité d'endettement ? Pour répondre à cette question, il suffit de rappeler que ces excédents auront servi d'argument pour justifier la baisse des impôts des hauts revenus industriels et financiers.

21. La CAB et la Communauté de Navarre continuent d'appliquer une pression fiscale inférieure à la moyenne de l'Etat (de plus de 3 points) et très inférieure à la moyenne européenne (de plus de 6 points). Renoncer à l'endettement et refuser d'envisager une fiscalité plus progressive et plus élevée pour les revenus industriels et financiers constitue un pari clair en faveur de la récession. ELA ne va bien évidemment pas se positionner contre la capacité décisionnelle qui nous revient grâce au Concierto et au Convenio Economico. Mais en plein débat sur leur éventuel blindage, nous ne pouvons pas ne pas rappeler qu'ils sont en train d'être utilisés pour défiscaliser les revenus industriels et financiers, faisant d'Hego Euskal Herria un paradis fiscal.

22. Ce scénario frustrant témoigne de l'absence d'opposition politique entre ceux qui sont potentiellement des partis de gouvernement. Sur tout ce qui touche les questions fiscales, budgétaires et la politique sociale, un véritable pacte tacite est en vigueur entre le PP, le PSE et le PNV dans la CAB, et entre l'UPN et le PSN en Navarre. Le pacte institutionnel est global et systématique, au delà de ce qui peut se voter en faveur ici ou décider de s'abstenir là. L'orientation néo-libérale de la politique fiscale et du budget –dans tous ses chapitres– est ainsi blindée dans toutes les institutions, quels que soient ceux qui gouvernent. Dit d'une autre manière, et comme nous l'avons rappelé à l'occasion de la grève générale de mai dernier : il y a une alternance des partis politiques mais pas des politiques.

23. Le transfert de la compétence concernant l'emploi est accompagné d'un effort de propagande important de la part du gouvernement. ELA a dénoncé en premier lieu l'absence de transparence et d'information dans ce domaine. Nous avons affirmé que la CAB ne va en fait avoir aucune capacité de décision sur cette matière, se limitant à gérer ce qui se décide à Madrid, comme le font les autres communautés autonomes. Il faut rappeler ici que nous parlons –tout de même– de l'application de politiques qui ont amené l'Etat espagnol à connaître les taux de chômage les plus élevés de toute l'Union Européenne. D'un autre côté, on renonce à gérer les ressources économiques des politiques actives sur l'emploi provenant des cotisations sociales. Pour ELA, cette décision est d'une gravité et d'une signification politique énormes, et contraire au Statut d'Autonomie lui-même.

24. La volonté centralisatrice et uniformisatrice de ce gouvernement commence également à être évidente en matière de santé professionnelle. L'Accord de collaboration signé entre Osalan et la Fondation Professionnelle de la Construction le 8 juillet dernier, suppose une involution politique importante. Par cet Accord, le Collège permanent de la construction d'Osalan devient un instrument au service de cette Fondation espagnole à caractère privé.

25. On voit ainsi de contenu le Collège permanent, vu que ce sera la Fondation espagnole qui décidera du contenu et des critères de la formation qui sera donnée dans le Collège permanent pour pouvoir obtenir le Carnet Professionnel de la Construction. Rappelons que ce carnet sera obligatoire pour travailler dans ce secteur à partir de 2012, suite à une loi de l'Etat (loi de la sous-traitance) et à la convention de la construction au niveau de l'Etat.

26. De ce fait, le gouvernement basque s'est plié aux intérêts privés de la Fondation, sans opposer aucun conflit de compétence ni tenter de renforcer son propre système de formation par le biais du Collège permanent d'Osalan. De plus, Osalan subventionnera l'activité d'une entité privée pour lui permettre de déployer son activité sur toute la CAB. Dans le cas du Gipuzkoa, cela suppose une attaque frontale contre la négociation collective, vu que la Convention de cette province (dans laquelle ELA a à elle seule la majorité absolue) ne reconnaît pas la Fondation espagnole.

27. Nous venons tout juste de prendre connaissance de l'intention des syndicats et patronat espagnol de procéder à une modification structurelle de la négociation collective sur l'ensemble de l'Etat. En l'absence de plus d'informations, nous ne pouvons que craindre que cette réforme vise à modifier des aspects fondamentaux comme la hiérarchie et les champs d'application des conventions collectives ou l'élimination de l' " Ultra-activité " –éternelle revendication patronale–. Avec cette modification de la négociation collective, qui pend comme une épée de Damocles depuis longtemps déjà, on veut faire passer pour normal, via le dialogue social, un nouveau syndicalisme vertical, où les " Tercios " gouvernementaux, syndicaux et patronaux établiraient une " nouvelle légitimité " qui mettrait à mal, par le biais du bulletin officiel, la fonction représentative spécifique et démocratique des organisations syndicales.

28. Concernant ce processus d'uniformisation qui touche, comme nous le voyons, pleinement le monde du travail, ELA réaffirme l'entière légitimité du syndicalisme qu'elle représente à prendre position et à rentrer pleinement dans ce débat politique qui affecte tellement les travailleurs et travailleuses basques. Dans ce but, nous continuerons à travailler pour définir une position qui combine vigilance, dénonciation et mobilisation, et les propositions en relation avec tout ce qui touche l'autogouvernement dans la sphère socio-professionnelle.

29. ELA veut souligner ce qui nous semble être la conclusion la plus importante à tirer de l'ensemble de la politique uniformisatrice promue par le Pacte d'Etat et soutenue par le Patronat basque et le syndicalisme espagnol : cette Politique d'Etat a décidé que pour remplir ses objectifs, il n'y aura aucun scrupule à devoir violer les règles du jeu les plus élémentaires devant être respectées en démocratie. Et c'est ce qu'ils font pour obtenir par exemple l'élimination de leurs propres ennemis politiques, pour arracher la Présidence du gouvernement basque, pour réussir l'uniformisation des relations professionnelles, ou la consolidation d'un système clientéliste pour appuyer le syndicalisme d'accompagnement des politiques néo-libérales. La déclaration récente du Lehendakari annonçant les modifications législatives qui seront nécessaires pour que la majorité syndicale basque ne jouisse plus de sa représentativité effective –que tout système démocratique octroie aux majorités démocratiquement exprimées par la classe des travailleurs– au sein du Conseil Economique et Social est un autre signe de ce qui nous attend avec le nouveau gouvernement de la CAB. En conclusion, le pactisme social avec la minorité syndicale a été mis en marche dans la CAB, à l'instar de ce qui se passe en Navarre, comme moyen d'une politique qui ne pourrait avoir lieu si l'on respectait les majorités démocratiques.

La restriction des droits et libertés s'aggrave

30. Ce qu'on appelle "Lutte anti-terroriste" est utilisé comme rideau de fumée ou comme prétexte pour réaliser une restriction des libertés et droits fondamentaux sans comparaison autour de nous. Le fait est que les actions armées d'ETA sont instrumentalisées pour s'attaquer aux droits de nombreuses personnes et pour consolider des positions politiques bien précises. Le rejet sans équivoque des actions armées ne peut amener à justifier cette stratégie répressive.

31. La récente résolution judiciaire concernant le cas Egunkaria dans lequel vont être finalement jugées plusieurs personnes, la persistance de la politique de dispersion des prisonniers et prisonnières, tout comme l'atteinte à leurs droits élémentaires (éducation, santé...) et leur privation des remises de peines normales, les atteintes et interdictions du droit de manifestation...sont, parmi beaucoup d'autres, des signes évidents de cette dérive répressive. Nous sommes devant un pouvoir judiciaire particulièrement perméable à la raison d'Etat, au nom de laquelle on affaiblit maintes garanties judiciaires.

32. Sans avoir l'objectif de recenser toutes ces atteintes aux droits, le Comité National d'ELA veut attirer l'attention sur certains points bien précis, du fait de leur regrettable actualité :

33. En premier lieu, la décision du Ministère de l'Intérieur de retirer des rues les photos des personnes prisonnières. Sous prétexte d'enlever toute légitimité la violence et de démontrer de la considération aux victimes, cette décision prétend en fait rendre invisible aux yeux de l'opinion publique la raison fondamentale pour laquelle ces portraits sont exposés publiquement, à savoir, l'atteinte systématique aux droits dont est victime ce collectif là. L'utilisation que fait le Ministre de l'Intérieur Rodolfo Ares de l'Ertzaintza sur cette question est inacceptable, tout comme sa décision de porter cette question devant l'Audiencia Nacional –parce que “ c'est elle qui traite des affaires de terrorisme “–, une fois que le TSJPV eut permis l'exposition des dites photos. ELA a de la même manière dénoncé l'ouverture d'une procédure visant à l'interdiction des activités d'Etzerat à l'initiative du ministre Ares.

34. Deuxièmement, la décision politique annoncée par le ministre espagnol de l'Intérieur de ne légaliser aucun sigle politique de la “ Gauche Abertzale “ y compris dans le cas où elle condamnerait l'activité d'ETA. ELA considère inacceptable de responsabiliser des collectifs indéterminés de la survivance d'une organisation armée. Il s'agit en outre d'une anti-solution, en ce qu'elle préconise de ne pas intégrer la totalité des sensibilités du pays, alors que cela devrait précisément être l'objet même de l'action politique. Pour le reste, il est très grave que ce soit précisément l'unique ministre en exercice à avoir survécu politiquement au GAL qui soit celui qui annonce la future illégalisation d'un parti politique, alors que ce devrait relever de la compétence exclusive de la justice. Qu'un responsable de l'exécutif espagnol puisse se manifester publiquement en ces termes est un signe très clair du manque d'enracinement démocratique du régime. En outre, cette position contredit paradoxalement l'autorisation du parlement espagnol, en mai 2005, permettant le dialogue avec ETA, sur proposition du propre exécutif socialiste.

35. Troisièmement, la décision d'exclure tout dialogue pour parvenir à une fin concertée de la violence. Même le Pacte d'Ajuria Enea –dont la gestion culmina pourtant dans une phase d'intransigeance, de manichéisme et de polarisation sociale sur la question d'ETA et de la gauche abertzale– ne formula pas une position aussi grossière sur une question d'une telle importance. Il suffit ici de rappeler que tous les experts en processus de paix soulignent l'importance d'une fin concertée de la violence.

36. Quatrièmement, il nous faut attirer l'attention sur certains faits qui ont été dénoncés comme la disparition de Jon Anza ou l'enlèvement et les tortures signalées par le jeune navarrais Alain Berastegi, entre autres cas. Ces pratiques –qui prétendent diffuser un sentiment d'insécurité parmi les militants politiques– rappellent à nos mémoires les épisodes les plus sombres de la guerre sale. Il en va de la responsabilité des gouvernements d'enquêter à leur sujet et de rendre des comptes à la société.

37. Cinquièmement, l'interdiction d'évènements revendicatifs, sous prétextes qu'ils utilisent des " arguments des partis illégalisés " est contraire au Droit. La menace d'élargir la vague d'illégalisations aux élus, aux équipes municipales et aux mairies constitue un autre élément particulièrement préoccupant, de la même manière que la criminalisation de personnes et d'élus en relation avec certains actes festifs.

38. Aux yeux d'ELA, la décision de l'Audience Nationale d'entamer une procédure judiciaire contre Arnaldo Otegi, Joseba Alvarez et Joseba Permach au sujet du meeting d'Anoeta, pas moins de 5 ans après sa tenue, est lourde d'arrière-pensées politiques. Un meeting qui, faut-il le rappeler, se situait précisément dans la logique des conversations postérieures entre le MLNV et le gouvernement espagnol.

39. L'arrestation et l'incarcération d'importants dirigeants de la Gauche abertzale le 13 octobre dernier –parmi eux l'ex-secrétaire général de LAB– représente à nos yeux un seuil inquiétant. Il ne s'agit pas là d'une nouvelle atteinte aux droits d'envergure plus ample. L'arrestation de personnes de la société civile engagées dans la recherche de solutions au conflit, et auxquelles on reproche précisément et uniquement leur activité politique, suppose un pari de l'Etat en faveur de l'enlisement des problèmes. Face à cela, la participation massive à la manifestation convoquée par la majorité syndicale a elle également constitué un seuil en termes de pluralité politique et d'expression social d'exaspération relative à la politique de l'Etat.

40. Pour finir, le Comité National manifeste sa préoccupation du peu d'écho que de telles dénonciations et des faits de cette nature rencontrent dans les moyens de communications tant publics que privés. Priver l'opinion publique d'information de cette nature ne fait pas que rendre invisible la souffrance de beaucoup de citoyens et de citoyennes, mais les empêche en outre de pouvoir formuler des exigences minimales quand aux principes éthiques qui devraient régir les pratiques des gouvernements et du reste des pouvoirs, forces et institutions de l'Etat.

Le nationalisme institutionnel a décidé de renoncer à la confrontation

41. Nous avons parlé ci-dessus de la feuille de route définie par le Lehendakari antérieur, dans le cadre de laquelle a été approuvée la loi sur la Consultation. ELA en fit en son temps une lecture exhaustive soulignant ses profondes incohérences comme, entre autres, le fait d'épuiser toute une législature avant de vérifier une position de refus de l'Etat, qui était pourtant suffisamment démontrée depuis longtemps ou encore la contradiction que supposait le fait de ne même pas défendre fermement l'auto-gouvernement dans le même temps. L'absence d'un plan B pour répondre à la réponse plus que prévisible du Tribunal Constitutionnel fut source de déceptions, tout comme l'alternative rhétorique de " porter cette affaire devant l'Europe ".

42. De la même manière, l'offre que l'Euskadi Buru Batzar (EBB) a réalisé en mars 2009, après les élections, permet également d'éclairer la position politique du nationalisme institu-

tionnel. Le document passe sous silence la raison d'Etat que le PSE veut imposer et reconnaître, entre autres choses " la pluralité politique de la société basque, explicitée dans l'ensemble des options politiques qui ont obtenu une représentation au sein du parlement basque ".

43. Au vu de la constance de ses propositions publiques, on s'aperçoit clairement que pour ce nationalisme institutionnel, obtenir des parcelles de gestion politique finit toujours par primer sur les politiques à développer à long terme. Cela lui évite de tirer des enseignements de ce qui se passe en réalité avec l'auto-gouvernement, une chose qu'il connaît mieux qu'aucun autre acteur politique de ce pays, ne réagissant seulement que lorsque les attaques au cadre en vigueur affectent le Concierto economico, élément qui a bien sûr tout à voir avec son alliance de fond avec les pouvoirs économiques. Pour le dire d'une autre manière, le nationalisme institutionnel a décidé d'éviter l'unique conclusion qui s'imposait pourtant sur une réalité qu'il connaît parfaitement : le fait incontestable que ni le PP ni le PSOE ne comptent respecter ne serait-ce que l'actuel cadre d'auto-gouvernement. A côté de cette alliance de fond avec les élites économiques et entrepreneuriales, le nationalisme institutionnel a abandonné toute velléité de défense minimale des champs de compétence de l'autogouvernement concernant directement le syndicalisme basque et les intérêts des travailleurs et travailleuses (emploi, formation, santé professionnelle...). Cela est à nos yeux également un fait des plus révélateurs des plus claires quand au positionnement de cette famille politique là.

44. Pour ces raisons, et au delà des grandes proclamations en faveur du dépassement du cadre politique en vigueur, le renoncement à assumer la moindre dynamique de confrontation avec la logique de l'Etat est ce qui caractérise le nationalisme institutionnel. La note de l'EBB du 30 août dernier dans laquelle il mise pour " le développement du cadre du Statut d'Autonomie qui permette d'assumer toutes les compétences qui ne sont pas encore dans les mains des Basques " exprime clairement cette absence de volonté de confrontation. Le PNV sait parfaitement que même cette offre à minima n'a aucune perspective politique.

45. Ce qui s'est passé au parlement basque lors de la désignation du conseil d'administration de EITB constitue un exemple de plus de l'absence d'affrontement politique réel entre PSE, PP et PNV. Cet Accord ne peut se comprendre que depuis la perspective d'options politiques qui ont décidé d'octroyer, d'une manière anti-démocratique, une quelconque représentation uniquement à ceux qui partagent leur projet politique, social et économique. Le Parlement basque a adopté une décision arbitraire et sectaire, a imposé son propre choix contre celui défini par la majorité syndicale et s'est ainsi écarté du rôle institutionnel qui lui est incombe en cette matière selon la propre loi 8/1998 du Parlement basque.

46. Le Comité National d'ELA veut attirer l'attention sur la sérénité avec laquelle le patronat et les entrepreneurs basques –principaux bénéficiaires de la gestion du nationalisme au pouvoir pendant 30 ans– assistent au changement politique survenu dans les institutions autonomiques. Il ne fallait évidemment pas s'attendre à autre chose. Le Patronat jouit de

garanties absolues avec toutes les forces politiques qui sont aujourd'hui potentiellement des partis de gouvernement. C'est pire que ça, le seul vrai enjeu de la compétition entre ces forces est justement de se montrer comme celui qui se pose en meilleur défenseur des intérêts patronaux.

47. Nous voulons également, dans le cadre de ce chapitre précis, attirer l'attention sur des initiatives au niveau des Diputations qui, à l'instar de Gipuzkoa Aurrera, indiquent un point d'inflexion dans l'affrontement politique et social : il ne s'agit pas d'un objectif de lobbying, vu que ceux qui l'ont constitué remplissent déjà ce rôle là avant. Actuellement, et avec la bénédiction du député général, les pouvoirs territoriaux (financier, commercial, patronal et coopératif, politique) se constituent en contre-mouvement social, avec sans l'ombre d'un doute en ligne de mire l'opposition populaire et organisée aux grandes infrastructures comme le Port de Pasajes, ou à la privatisation et à l'exploitation des travailleurs et travailleuses dans les services sociaux, et en particulier auprès du troisième âge. Dans le même temps, une nouvelle initiative, Gipuzkoa Sarean, entend valider médiatiquement et socialement, les valeurs intrinsèques de la classe entrepreneuriale, depuis le même cabinet.

Le MLNV doit miser sur une voie uniquement politique

48. La sentence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme validant l'illégalisation de Batasuna constitue aux yeux d'ELA une décision très préoccupante. Comme nous l'avons signalé plus haut, cette décision s'ancre sur la position la plus conservatrice et la moins garante de justice, favorisée en cela par l'idéologie anti-terroriste qui gagne du terrain depuis le 11 septembre 2001.

49. Pour autant, nous considérons que l'élément de blocage le plus important de l'action politique du MLNV est sa prétention à résoudre simultanément le conflit armé et le conflit politique au travers d'un processus de négociation avec l'Etat. Même si la fin de la lutte armée doit avoir lieu dans un contexte de dialogue politique, il revient au MLNV de prendre unilatéralement les décisions sans lesquelles les alliances stratégiques qu'il souhaite ne seront pas possibles, tout comme –au vu de la position de l'Etat– une participation politique normalisée. Il s'agit là d'un processus dont les garanties ne peuvent pas retomber –comme certains l'ont prétendu dans le passé– sur les épaules de tiers.

50. Que le chemin vers la souveraineté soit mené, à tous les niveaux, et animé, de manière exclusive, par la société civile organisée est non seulement notre unique possibilité, mais en outre notre meilleure hypothèse de travail. La fin de la stratégie armée aiderait à créer des scénarios rendant l'initiative et la maîtrise du calendrier à ceux qui misent pour la souveraineté de notre peuple et non plus à l'Etat.

51. Ce n'est pas là l'unique condition, mais c'est une condition indispensable, et de plus majoritairement ressentie comme telle par les militant(e)s abertzale. Il faut marquer des pas en ce sens afin que les forces favorables à la souveraineté –chacune à partir de sa propre

analyse et en toute autonomie— travaillent sur cette hypothèse, sachant par avance que l'Etat ne va rien faire pour faciliter cette possibilité là. Nous pensons ainsi que les organisations du MLNV doivent réviser à fond les codes de conduites et de relations qu'ils ont historiquement eus avec les organisations non alignées sur leur mouvement.

52. La décision d'ETA de reprendre les armes après l'échec du processus de conversations a été une erreur crasse, tout comme l'escalade violente des derniers mois, qui s'est soldée par plusieurs victimes mortelles, est inacceptable : pour ELA, " elle constitue une attaque contre les principes et les valeurs qui doivent orienter la vie en société, et elle stérilise en grande partie l'engagement militant, civil et démocratique, de milliers de personnes qui travaillent au quotidien pour la liberté d'Euskal Herria"¹⁷.

53. Aucune organisation armée n'a le droit de se constituer en juge des réussites et des erreurs de la société civile, et moins encore de la priver des possibilités d'une confrontation politique dans les meilleures conditions souhaitables. ETA ne peut plus prendre comme prétexte la politique répressive et antidémocratique de l'Etat pour justifier son entêtement dans des voies épuisées qui, à leur tour précisément, légitiment et donnent de l'oxygène à cette politique répressive.

54. Malheureusement, il semble que seule ETA ne partage pas le diagnostic sur l'épuisement de la voie militaire, une décision qui, d'un point de vue politique, favorise uniquement au Pacte d'Etat, et à la razzia croissante sur l'espace social et politique illégalisé.

55. Il faut vraiment dépasser la situation de blocage dont nous sommes témoins, et c'est dans cet objectif qu'ELA continue à plaider pour le dialogue et la négociation, valeurs loin d'être en vogue aujourd'hui dans la vie politique basque.

La grève générale de mai, autre photographie de la réalité

56. Nous traversons un moment de particulière gravité pour notre pays, comme conséquence de la crise économique. Dans cette situation là, ELA entend donner une valeur toute particulière à ce qu'a signifié la grève générale convoquée par la majorité syndicale basque le 21 mai dernier. Pour notre syndicat, la grève a photographié —comme peu d'autres actions collectives peuvent le faire— la totalité des acteurs politiques, économiques, sociaux, institutionnels et médiatiques. Mais la grève a également donné la photographie réelle d'un syndicalisme basque, et particulièrement d'un syndicalisme abertzale, capable de faire sa propre lecture et de prendre ses propres décisions, en donnant priorité à ses objectifs de classe.

57. La grève se fit contre la quasi-totalité des acteurs en présence, qui n'ont pas hésité à montrer leur désaccord. Et la photographie de la mobilisation reflète la partie de la population qui veut se bouger et s'engager sur des revendications de classe. Tel est l'apport le plus spécifique que réalise, quotidiennement également, le syndicalisme abertzale et ELA en particulier, au processus national.

58. Ceux qui se sont mobilisés lors de cette grève ont adhéré aux mots d'ordre de syndicats qui ne se résignent pas à accompagner les politiques néo-libérales et la gestion unilatérale que fait l'Etat des questions socio-professionnelles. Et beaucoup de gens ont été capables d'adhérer à cette grande mobilisation dans une conjoncture particulièrement dure et menaçante. Dans ce contexte, nous avons décidé de donner une continuité à la dynamique de grève générale avec une campagne en faveur de mesures concrètes alternatives aux politiques sociales dominantes. ELA accorde une grande valeur à cette initiative.

Importants défis pour le mouvement abertzale en Iparralde

59. Le chemin réalisé en Pays Basque nord au cours de ces dix dernières années, autour de logiques militantes bien précises, démontre un important potentiel qui pourrait servir de référence bien au delà d'Iparralde : des manifestations et rassemblements pluriels en faveur d'un département Pays Basque, on est passé à la constitution d'une plateforme stable autour d'une charte élargie faite d'objectifs minimums et unificateurs (Département PB, co-officialité de l'euskara, chambre d'agriculture du Pays Basque, université de plein exercice). Et chaque fois, très récemment encore, des pas nouveaux et plus audacieux ont été franchis autour de ces objectifs communs : ultimatum sur la Chambre d'Agriculture du Pays Basque puis création d'Euskal Herriko Laborantzak Ganbara, campagne de signatures pour l'organisation d'une consultation sur la question de l'existence institutionnelle du Pays Basque nord et maintenant défi posé de l'organisation de référendums communaux sur cette même question en mars 2010. En cette fin d'année 2009 décisive pour Iparralde, avec la réforme des collectivités territoriales (dites réforme Balladur) ou les échéances importantes pour l'euskara, il faut plus que jamais renforcer cette voie là.

60. Nous le soulignons dans l'antérieur document de réflexion du Comité National d'ELA intitulé " Unir nos forces pour gagner la souveraineté ", Euskal Herriko Laborantzak Ganbara est une initiative " qui répond à une demande sociale clairement ressentie ; utile à ses partenaires, avec une vocation territoriale, assumée par la totalité du mouvement abertzale, qui combine professionnalisme et rigueur avec militantisme et soutien populaire, qui rassemble les gens au delà de leur idéologie ou de leur credo national ". Ces caractéristiques expliquent une grande partie du soutien ; pluriel, déterminé, local mais également hors d'Euskal Herria ; reçu par EHLG. C'est ainsi que cette Institution a bénéficié et s'est clairement renforcée avant et pendant le procès que lui a intenté l'Etat le 29 janvier dernier, et qui visait rien de moins que son élimination pure et simple.

61. Le recours intenté par le gouvernement français après la victoire remportée par Laborantzak Ganbara en première instance souligne sa volonté d'acharnement dans cette politique répressive. Tout ce qui se passe autour de ce procès est venu démontrer que si la répression des Etats n'épargnera pas les initiatives de confrontation démocratique, elle suscitera des réactions et des solidarités bien différentes que les mêmes atteintes liberticides effectuées dans le contexte d'une confrontation armée.

Tirer des conclusions “ gagnantes “

62. Nous devons tirer des conclusions gagnantes des difficultés et des menaces qui planent sur la société basque et sur le mouvement abertzale en particulier. Nous voulons énumérer, même si c'est de manière brève, quelques unes des conclusions qui découlent du diagnostic réalisé.

63. Premièrement, ELA veut souligner la limpidité du panorama politique tant en ce qui concerne l'involution de l'Etat –autogouvernement, démocratie, libertés– qu'en ce qui concerne les stratégies actuelles et passées des principaux acteurs politiques. En ce sens, nous croyons que toute stratégie aspirant réellement au changement politique doit enracer ses références ailleurs que dans la dénommée transversalité. Celle-ci n'est rien d'autre qu'une rhétorique exigeant la soumission de notre pays aux règles du jeu biaisées de l'Etat, pendant que ses promoteurs font eux n'importe quoi pour empêcher l'union souverainiste. L'unité souverainiste civile et démocratique est notre seule opportunité.

64. Dans la perspective de constituer cette unité, il est important de la différencier de la lutte légitime pour les espaces politiques et des alliances qui peuvent se constituer pour la gouvernabilité des différentes institutions. Il doit être possible, d'une manière dialectique, que les forces abertzale trouvent des espaces de collaboration et des positions minimales communes. Des positions qui permettent non seulement d'avancer, mais également de discerner qui se retrouve et qui ne se retrouve pas dans ce rassemblement. En ce sens, il est inadmissible de mettre comme condition à sa participation l'exclusion de qui que ce soit.

65. Troisièmement : il faut se défaire des pratiques qui donnent de l'oxygène à la position de l'Etat. Nous nous référons évidemment à l'activité armée, mais pas seulement. Le caractère prévisible de la réponse à la dérive répressive de l'Etat, découlant en grande partie précisément des limites imposées par l'activité armée constitue un avantage net en faveur de l'Etat. Au contraire, l'unité civile et démocratique est la seule manière de désarmer l'Etat, de mettre à nu sa dérive anti-démocratique.

66. Quatrièmement, nous sommes convaincus qu'un processus souverainiste jouira d'autant plus de légitimité, de force et d'adhésion sociale qu'il incorporera des éléments de justice sociale pour les classes populaires et spécialement pour les collectifs les plus défavorisés (jeunesse, immigrés, femmes...). Là est de surcroît notre vocation.

67. De plus, il est patent que ceux qui pratiquent la politique du consensus en matière fiscale, budgétaire et de dépenses sociales, ne seront pas belligérants ni sur la qualité ni sur l'amplitude de l'autogouvernement. Dans ce contexte, ELA réaffirme son engagement pour un cadre basque de relations professionnelles et de protection sociale, et réclame pour ce cadre tous les instruments et l'entière capacité législative concernant ce domaine là. D'autre part, le respect des règles du jeu concernant les majorités accréditées par les organisations syndicales doivent être la base même de ce cadre là.

68. Et enfin, affirmons qu'il n'y aura pas de changement politique ni de politiques sociales sans lutte et sans mobilisation. Le véritable défi d'un syndicalisme qui a décidé de ne pas se diluer dans la cogestion sociale et de ne pas se taire devant la décomposition de l'auto-gouvernement est justement celui là : activer sa base sociale et la doter d'un fort composant idéologique, mobilisateur et revendicatif.

Notre pari

69. Dans la perspective de se situer dans les meilleures conditions pour défendre les droits de la classe travailleuse, ELA réaffirme son pari pour un syndicalisme autonome, politiquement et financièrement. Ce modèle syndical se révèle être une condition sine qua non pour le maintien de notre propre identité syndicale, de classe et abertzale.

70. Cette autonomie ne garantit pas en soi-même, en toute logique, le rapport de force suffisant pour atteindre nos objectifs en matière de négociation collective, de politiques publiques ou dans le processus national ; mais elle constitue le point d'appui indispensable pour pouvoir parler, agir et mobiliser librement.

71. S'appuyant sur cette autonomie syndicale, l'apport le plus spécifique d'ELA à la construction nationale est directement en rapport avec les intérêts de classe que nous défendons, intérêts qu'aucune conjoncture ne relativisera.

72. Une organisation qui n'est pas hypothéquée par les " généreux " financements publics ou par les faveurs patronales est un acquis stratégique indiscutable construit durant la période antérieure. Elargir notre base militante et obtenir conjointement l'engagement autour de nos revendications et l'adhésion d'une part croissante des classes populaires constitue le défi fondamental que nous avons aujourd'hui à relever.

Notes

¹ L'antérieur document de réflexion s'intitulait "Unir nos forces pour gagner la souveraineté" et fut présenté à Ainhice-Mongelos, à l'occasion du 10ème anniversaire de la Déclaration de Lizarra-Garazi en octobre 2008

² Cf Motion du XII Congrès confédéral, Bilbao, 26-27 novembre 2008.

³ Déclarations à Efe de José Antonio Pastor du 7 mai 2009

⁴ "Unir nos forces pour gagner la souveraineté", n° 29.

⁵ Idem, n° 31.

⁶ Berria, 13 juin 2009.

⁷ "Unir nos forces pour gagner la souveraineté ", n° 35.